

CABILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Corbi et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 50 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

SOMMAIRE.

- 1me PAGE. Feuilleton. 4me PAGE. L'Actualité, Feuilleton. 5me PAGE. Faits Divers. 6me PAGE. La Mort Irritée. Père et Fils. Le Retour du Prisonnier. Napoléon en images à l'écran. Cuisine. 5me PAGE. Poésie. Mondanités. Chiffons. La Reine Alexandra.

Les projets qu'a en vue le gouvernement français.

A une récente consultation qu'ont eue les membres du Cabinet français, les ministres, prétendant, ont rédigé le programme législatif qu'ils soumettront à la Chambre des Députés et au Sénat, programme se composant de deux parties.

Un des journaux parisiens les mieux renseignés assure qu'un premier groupe de projets sera déposé ou repris dès à présent, au lendemain, pour ainsi dire, de la constitution du bureau de la Nouvelle Chambre.

On y voit figurer la réforme électorale, le statut des fonctionnaires, la réorganisation de la flotte, et sans doute aussi le budget de 1911. Le second ban, celui de la réserve, est formé par un certain nombre de lois dites sociales concernant le contrat collectif, le crédit aux ouvriers, la participation aux bénéfices, par la réorganisation administrative, par les lois scolaires qui, dit-on, ne supprimeront pas la liberté de l'enseignement primaire, mais y apporteront certaines restrictions tout en admettant pour le contrôle de l'enseignement public, une certaine collaboration des familles. Enfin on annonce, en termes un peu sibyllins, que le gouvernement joint ses efforts à ceux de la commission sénatoriale pour faire aboutir la réforme fiscale sur les bases adoptées par la Chambre. C'est une énumération fort imposante. La Chambre y trouvera sans peine de quoi s'occuper, pendant ses quatre années d'existence.

La partie du programme sur laquelle se fixe immédiatement, de préférence, l'attention publique, c'est celle qui concerne le mode d'élection des députés. La Chambre nés d'hier trouvera peut-être, comme certain person-

page de comédie, qu'on parle trop et trop tôt de sa mort. Mais il n'en escaut-être autrement, puisque, en choisissant leurs élus de 1910, cinq millions de votants ont pensé surtout à la façon dont ils nommeraient ceux de 1914. Le gouvernement a compris cette manifestation très nette du sentiment public. Il a donné le premier rang à la réforme électorale sans la faire dépendre de la réorganisation administrative. On peut admettre, sans doute, que le projet de loi établissant la représentation proportionnelle groupe ensemble quelques départements trop petits, ou en divise deux ou trois autres trop peuplés. Mais il ne doit pas aller plus loin. Liée à un projet de réforme administrative, la réforme électorale ne pourrait qu'être compromise par cette solidarité. Le gouvernement n'a pas voulu l'exposer à un pareil danger. En agissant ainsi il a sans doute causé quelque déception et inspiré quelque colère à un certain nombre de radicaux qui comptaient sur ce moyen habile de sauvetage du scrutin d'arrondissement. On ne peut que le féliciter d'avoir déjoué leurs calculs et trompé leurs espérances.

La fête nationale de la France

A la réunion du comité de la fête, vendredi dernier, il a été décidé qu'un grand feu d'artifice serait tiré et, à cet effet, un contrat a été conclu avec un artificier. La pièce principale représentera le Canal de Panama et démontrera d'une façon absolument concluante que la Nouvelle-Orléans est, pour faire usage d'une expression consacrée, le "Point logique" à cause de sa proximité du Canal pour célébrer l'ouverture de celui-ci à la navigation par une Exposition universelle en 1915. La pièce couvrira une étendue de trois-mille-cinq-cents pieds carrés. D'autres pièces reproduiront les traits des présidents des Républiques française et américaine.

Le comité chargé de la composition du programme des exercices du jour annonce quatre courses sous bannières; une, ouverte à tous chevaux, pour un prix de cent dollars; une, pour chevaux faisant leur mille en trois minutes; prix cinquante dollars; une troisième pour chevaux de la classe dite: 2-20; prix cinquante dollars; enfin une dernière pour charrettes de laitiers; prix vingt-cinq dollars.

Une partie de Base-Ball s'organisera; deux des grands clubs de la ville s'y mesureront. Les sous-comités sont tout activement occupés, ce qui permet de fonder sur le succès de la fête les plus brillants espoirs.

Les officiers de la société sont: M.M. A. Bédon, président; J. A. Buisson, 1er vice-président; A. Ehmichen, 2me vice-président; L. F. Martin, trésorier.

Les médecins de Molière

Outre 215 purgations et 212 lavements, Louis XIII fut saigné 47 fois la même année. Plus heureux, Louis XIV ne prit, en cinquante-neuf ans, que 200 purgations, sans compter les lavements et fut saigné 38 fois. On cite le cas d'une femme saignée 101 fois pendant sa grossesse, et celui d'un enfant de trois jours également saigné pour un érysipèle.

Ces émales de M. Pargon n'en touchaient pas moins des honoraires considérables. A Paris, un médecin connu gagnait 40.000 francs. Quand Louis XIV fit opérer son auguste fatule, il donna plus d'un million. Le chirurgien Félix reçut 400.000 francs, un titre de noblesse et une terre aux Moulinaux.



M. CAILLAUX,

le député qui a le plus parlé à la Chambre en 1908.

Statistique oratoire.

Le directeur du "Répertoire du Journal Officiel de la B. F." a eu la curiosité de connaître "le prix de revient de l'éloquence des groupes politiques du Sénat et de la Chambre". A cet effet, il a dressé des tableaux et établi des comptes qu'il publie sous ce titre: "Essai d'une statistique intellectuelle du Parlement français". Il en résulte que pendant l'année 1908 la Chambre a siégé 608 heures et 45 minutes, soit en moyenne 3 heures 48 par séance ou, si l'on veut, 1 heure 39 par jour. Les discours prononcés, au nombre de 413, occupent à l'"Officiel" 349,664 lignes. Les députés (union et gauche) ont parlé pendant 103 heures et 28 minutes; les radicaux 51 heures, 37; les socialistes, 100 heures 33; les progressistes, 62 h 5; les nationalistes, 30 heures 1; la droite, 42 h 12; ce qui fait ressortir le temps moyen par orateur de gauche à 2 heures 15, par orateur de droite à 48 minutes, et le prix moyen de la minute à 111 francs pour la gauche, à 312 francs pour la droite. Ces prix sont singulièrement dépassés par ceux du Sénat qui siège moins souvent et qui parle beaucoup moins, bien que l'indemnité de la haute assemblée soit égale à celle de la basse. Pendant la même période, le Sénat n'a siégé que 265 heures 35 minutes, soit 3 h. 07 par séance ou 43 minutes par jour. A 15,000 fr. par an, cela est bien payé: aussi l'éloquence sénatoriale revient-elle au public à 455 fr. par minute et par séance; tandis que les sénateurs progressistes, plus laborieux ou mieux doués au point de vue oratoire, ne lui coûtent par minute que 133 fr. Le député qui a le plus parlé en 1908, est M. Caillaux, 41,689 lignes (à cause de l'impôt sur le revenu); après lui, vient naturellement M. Jaures, 16,235 lignes, devant MM. Barthou, 15,630 lignes; Briand, 13,702 lignes; Pelletan, Aimond, Ruan, Viviani, Ribot. M. Coehery arrive bien dernier avec 1,204 lignes. Parmi les ministres d'ailleurs, M. Clémenceau président du Conseil, n'a parlé que 6 h. 23 à la Chambre et 3 h. 22 au Sénat. Il est dépassé de beaucoup par cinq ou six de ses collègues. La part la plus modeste est celle de M. Dujardin-Beaumetz dont les courtes harangues n'occupent en 1908 que 28 minutes à la Chambre et 15 minutes au Sénat. Dans les petites mots les bons onguents.

Mgr Lury à l'église St-Augustin.

Mgr Lury qui vient de faire un court séjour à la Nouvelle-Orléans, en est parti la semaine dernière à bord du paquebot La Créole se rendant à New York, et de là nous ne saurions dire où; mais par un mot charmant qu'il a bien daigné nous adresser de New York, nous apprenons qu'il nous reviendra l'an prochain, comme prédicateur du carême.

C'est lui qui occupera la chaire d'une de nos églises du quartier français, St-Augustin. Il faut en remercier le très distingué curé de l'église, le Rev. P. Subileau, qui toujours se montre soucieux de plaire à ses paroissiens, et en féliciter ces derniers qui entendront enseigner les doctrines chrétiennes, prêcher le Christ par un des orateurs les plus éminents du clergé français.

Mgr Lury fera aussi des conférences apologetiques avec projections dans la grande salle des Pères Jésuites, sur Rome païenne, Rome chrétienne et les Catacombes.

Les bijoux des souverains

En France, le trésor dit de la Couronne n'existe plus, à l'exception des pièces principales conservées au musée du Louvre. Les bijoux de la famille impériale russe (d'une valeur énorme, paraît-il, même comparativement à ceux des autres familles souveraines), sont, pour la plus grande part, enfermés à l'intérieur du vieux Kremlin, dans une véritable petite forteresse: ils ont, comme garde permanente, environ 200 officiers retraités. Le reste est en dépôt dans différentes banques françaises et anglaises. Le trésor de la couronne d'Angleterre (lui aussi d'une valeur considérable) se trouve dans les caves de la Tour de Londres, sous la garde de trois cents hommes commandés par des officiers. Quant aux bijoux personnels d'Edouard VII, ils sont gardés au château de Windsor, dans une salle spéciale. Les bijoux de la famille royale d'Italie sont peut-être les mieux protégés, étant placés dans un petit fort souterrain sis dans un îlot du Tibre. Ceux de l'empereur d'Autriche, portant fort importants, sont tout simplement déposés à la banque impériale. Guillaume II n'agit pas autrement: il est vrai que les siens n'ont, paraît-il, que peu de valeur.

Singuliers antipathies

Henri III ne pouvait demeurer seul dans une chambre où il y avait un chat. Le duc d'Épernon s'évanouissait à la vue d'un levraut. Le maréchal d'Albret se trouvait mal dans un repas où l'on servait un macarassin ou un coqon de lait. Vladislav, roi de Pologne, se troublait et prenait la fuite quand il voyait des pommes. Erasme ne pouvait sentir le poisson sans avoir la fièvre. Scalliger frémissait de tout son corps en voyant du jambon. Tycho-Brahé sentait ses jambes défaillir à la rencontre d'un lièvre ou d'un renard. Le chancelier Bacon tombait en défaillance lorsqu'il y avait éclipse de lune. Bayl avait des convulsions lorsqu'il entendait le bruit que fait l'eau en sortant d'un robinet. Lamoignon le Vayer ne pouvait souffrir le son d'aucun instrument, etc., etc. Tous ces exemples semblent prouver que, de même qu'il est des entraînements involontaires vers certaines choses, il est des répugnances qui paraissent le résultat de l'organisation et peuvent passer pour invincibles. Rien n'est plus commun que de voir des personnes d'un caractère assez ferme d'ailleurs, s'effrayer ou souffrir en voyant certains insectes, ou en entendant certains sons, tels que le gémissement du liège que l'on coupe, du verre sur lequel on fait glisser le doigt.



Mme Geraldine FARRAR

qui a interprété "La Tosca" à la matinée de l'Opéra-Comique, donnée à Paris au profit du monument Victorien Sardou.

SARDOU EN OPERA

Mme Geraldine Farrar reparait-il y a quelques jours à Paris, sur la scène de l'Opéra-Comique après une absence au cours de laquelle elle a conquis à l'étranger de nouveaux lauriers. La célèbre cantatrice a chanté, en matière, "La Tosca", en compagnie de ses brillants partenaires, MM. Scotti et Léon Bayle. C'est au profit de la statue de Victorien Sardou que cette représentation a été organisée par M. Albert Carré. Elle est la première d'une série de spectacles appelés à assurer l'érection, sur une place de Paris, d'un monument à la gloire de l'illustre dramaturge.

Le conseil municipal a déjà accordé l'emplacement de ce monument à un comité que préside M. Paul Hervieu, de l'Académie française, président d'honneur de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques. Cet emplacement est le carrefour situé à droite de l'église de la Madeleine, à l'angle de la rue Royale et du boulevard Malesherbes. Le monument de Victorien Sardou sera ainsi pendant à la statue de Jules Simon.

La série des représentations au profit du monument de Victorien Sardou se poursuivra, dit-on, par une reprise de "La Famille Benoit" en costumes de l'époque, au théâtre du Vaudeville, et par une soirée de gala, à l'Opéra, au mois d'octobre prochain, avec les concours de la Comédie-Française et des principaux artistes des théâtres de Paris.

C'est l'Opéra-Comique qui, inaugurant la série, apporte la première pierre au monument du maître régent. M. Albert Carré s'est souvenu très certainement qu'il avait été associé, par la production de "Madame Sans-Gêne", à l'un des grands succès de Victorien Sardou. Le directeur actuel de l'Opéra-Comique était, en effet, à cette époque, l'un des directeurs du Vaudeville, où Mme Réjane créa d'une façon inoubliable le rôle de veuve Gendoy de la maréchale Lefebvre. Simple coïncidence, au reste, car tous les théâtres de Paris tiendront, au moment voulu, à apporter leur pierre au monument d'un maître qui, à l'exemple et à l'égal du vieux Dumas, leur a fait connaître, à tous, le succès.

Plus heureux que l'auteur d'Antony.

Sardou, ardent comme il l'était à tout ce qui touchait au théâtre, attachait à l'interprétation et à la mise en scène des compositions lyriques inspirées par son œuvre une importance presque égale à celle qu'il prêtait à la production de ses pièces. C'est que, selon lui, l'ouvrage sous sa forme nouvelle devait, pour vaincre, c'est-à-dire pour plaire, séduire non seulement par la musique mais par l'intérêt scénique. Toute la conception particulière qu'il avait de l'art du théâtre subsistait: les décors, la mise en scène et l'interprétation de l'œuvre nouvelle faisant, à son jugement, partie intégrante de cette œuvre. L'auteur de "La Tosca" entendait que la musique écrite par le compositeur fût non seulement la traduction fidèle des sentiments exprimés par le drame et en rendit exactement les situations, mais qu'elle se conformât le plus possible aux exigences de la pièce. Car l'âme directrice c'était elle, la pièce, l'œuvre dramatique, dont toute la saveur et tout le pittoresque devaient être maintenus à travers la forme nouvelle sous peine de déchéance.

Très eclectique en matière de musique, admirateur, quoi qu'on en ait dit, de Wagner, dont il appréciait le génie dans ses parties remarquables, il restait homme de théâtre devant toute production lyrique. Il ne jouait pas la même œuvre avec le même esprit dans une salle de concert et dans une salle de théâtre. Les théories exprimées par lui à ce propos étaient toujours at-

trayantes, ingénieuses et sentées, dénotant un sentiment extrêmement vif de l'art musical.

On a dit que Victor Hugo n'aimait pas la musique. Ce n'est pas tout à fait exact. Victor Hugo ne voulait pas qu'on transformât ses drames en opéras ou tout au moins sans sa collaboration. Il est vrai que l'essai qu'il fit d'extraire lui-même un livret d'opéra de "Notre-Dame de Paris" ne réussit pas. Par contre, quelques-unes de ses œuvres lyriques écrites d'après ses drames allèrent aux nues: témoin "Rigoletto". Il ne protesta pas moins, par principe, et aussi parce qu'il était lésé dans ses droits. A cette époque, en effet, les auteurs dramatiques n'étaient guère protégés à l'étranger et Verdi put triompher sur des sujets du poète français sans partager. Mais Victor Hugo avait trop le sentiment de l'art pour ne pas sentir que ses pièces, celles bien entendues qui ont pu se maintenir au répertoire, étaient avant tout des œuvres d'opéra.

D'autres offrent le même avantage, tout en possédant des qualités essentiellement dramatiques. Quelques-unes des pièces de Sardou sont de ce nombre. L'auteur l'a compris si bien qu'il ne s'est pas contenté d'autoriser des musiciens à s'en inspirer, il a collaboré avec eux en travaillant lui-même au livret. Cela ne l'empêcha pas, à l'occasion, d'écrire des livrets spéciaux pour des compositeurs de talent, car aucune forme théâtrale ne lui est restée étrangère. Mais il estimait que tout musicien avait la liberté de s'inspirer d'une œuvre déjà écrite et il citait, en exemples, "Le Barbier de Séville" et surtout "Don Juan", resté pour lui le chef-d'œuvre de l'art lyrique.

Dans une œuvre de théâtre la plus rare et la plus belle, la vraie force enfin, est la force "interne."

Se mettre au dessus de ce que pensent les autres, voilà la meilleure forme de la tolérance.

Il y a des gens avec qui l'on voudrait être lié rien que pour avoir la joie de se brouiller avec eux.

PENSEES.

Ce qui fit, de tout temps, la grandeur française, ce fut un mélange presque miraculeux de réalisme et de bon sens.

Dans une œuvre de théâtre la plus rare et la plus belle, la vraie force enfin, est la force "interne."

Se mettre au dessus de ce que pensent les autres, voilà la meilleure forme de la tolérance.

Il y a des gens avec qui l'on voudrait être lié rien que pour avoir la joie de se brouiller avec eux.

BIBLIOGRAPHIE.

A propos de la prophylaxie et du traitement de "Hérodé Syphilitis". Quatre fautes à ne pas commettre, par le Professeur Alfred Fournier, Membre de l'Académie de Médecine. In-18. Illustré de photographies, broché, 3 fr.

Je viens plaider en faveur des pauvres etres que menace un héritage de syphilis. Car l'estime et j'affirme même qu'on ne fait pas pour ces malheureux tout ce qui serait à faire, qu'on reste au dessous des obligations qui seraient à remplir envers eux.

Accusant, j'ai devoir de préciser, et je précise tout aussitôt en disant: quatre fautes, à mon sens, sont commises à leur égard d'une façon courante: 1. La première, celle d'être spéciale et étrange, puisqu'elle est une faute commise envers des êtres qui existent sans encore, n'est autre que l'acte même de leur donner naissance. 2. La seconde consiste en ceci: ne pas veiller à leur surveillance dès l'instant même où ils entrent dans l'existence. 3. La troisième: ne pas les traiter en tant que syphilitiques, alors que leur état de syphilis (tout au moins probable) est attesté par les témoignages évidents de ce qu'on appelle les stigmates d'hérodé-syphilitis. 4. La quatrième: Ne pas les traiter de la même façon et aux mêmes temps que l'on traite les malades atteints de la syphilis acquise. (Préface de l'Auteur.) (Labriat CH. DELAGRAVE, 15 rue Soufflot, Paris.)

trayantes, ingénieuses et sentées, dénotant un sentiment extrêmement vif de l'art musical.

On a dit que Victor Hugo n'aimait pas la musique. Ce n'est pas tout à fait exact. Victor Hugo ne voulait pas qu'on transformât ses drames en opéras ou tout au moins sans sa collaboration. Il est vrai que l'essai qu'il fit d'extraire lui-même un livret d'opéra de "Notre-Dame de Paris" ne réussit pas. Par contre, quelques-unes de ses œuvres lyriques écrites d'après ses drames allèrent aux nues: témoin "Rigoletto". Il ne protesta pas moins, par principe, et aussi parce qu'il était lésé dans ses droits. A cette époque, en effet, les auteurs dramatiques n'étaient guère protégés à l'étranger et Verdi put triompher sur des sujets du poète français sans partager. Mais Victor Hugo avait trop le sentiment de l'art pour ne pas sentir que ses pièces, celles bien entendues qui ont pu se maintenir au répertoire, étaient avant tout des œuvres d'opéra.

D'autres offrent le même avantage, tout en possédant des qualités essentiellement dramatiques. Quelques-unes des pièces de Sardou sont de ce nombre. L'auteur l'a compris si bien qu'il ne s'est pas contenté d'autoriser des musiciens à s'en inspirer, il a collaboré avec eux en travaillant lui-même au livret. Cela ne l'empêcha pas, à l'occasion, d'écrire des livrets spéciaux pour des compositeurs de talent, car aucune forme théâtrale ne lui est restée étrangère. Mais il estimait que tout musicien avait la liberté de s'inspirer d'une œuvre déjà écrite et il citait, en exemples, "Le Barbier de Séville" et surtout "Don Juan", resté pour lui le chef-d'œuvre de l'art lyrique.

Dans une œuvre de théâtre la plus rare et la plus belle, la vraie force enfin, est la force "interne."

Se mettre au dessus de ce que pensent les autres, voilà la meilleure forme de la tolérance.

Il y a des gens avec qui l'on voudrait être lié rien que pour avoir la joie de se brouiller avec eux.

PENSEES.

Ce qui fit, de tout temps, la grandeur française, ce fut un mélange presque miraculeux de réalisme et de bon sens.

Dans une œuvre de théâtre la plus rare et la plus belle, la vraie force enfin, est la force "interne."

Se mettre au dessus de ce que pensent les autres, voilà la meilleure forme de la tolérance.

Il y a des gens avec qui l'on voudrait être lié rien que pour avoir la joie de se brouiller avec eux.

BIBLIOGRAPHIE.

A propos de la prophylaxie et du traitement de "Hérodé Syphilitis". Quatre fautes à ne pas commettre, par le Professeur Alfred Fournier, Membre de l'Académie de Médecine. In-18. Illustré de photographies, broché, 3 fr.

Je viens plaider en faveur des pauvres etres que menace un héritage de syphilis. Car l'estime et j'affirme même qu'on ne fait pas pour ces malheureux tout ce qui serait à faire, qu'on reste au dessous des obligations qui seraient à remplir envers eux.

Accusant, j'ai devoir de préciser, et je précise tout aussitôt en disant: quatre fautes, à mon sens, sont commises à leur égard d'une façon courante: 1. La première, celle d'être spéciale et étrange, puisqu'elle est une faute commise envers des êtres qui existent sans encore, n'est autre que l'acte même de leur donner naissance. 2. La seconde consiste en ceci: ne pas veiller à leur surveillance dès l'instant même où ils entrent dans l'existence. 3. La troisième: ne pas les traiter en tant que syphilitiques, alors que leur état de syphilis (tout au moins probable) est attesté par les témoignages évidents de ce qu'on appelle les stigmates d'hérodé-syphilitis. 4. La quatrième: Ne pas les traiter de la même façon et aux mêmes temps que l'on traite les malades atteints de la syphilis acquise. (Préface de l'Auteur.) (Labriat CH. DELAGRAVE, 15 rue Soufflot, Paris.)

Je viens plaider en faveur des pauvres etres que menace un héritage de syphilis. Car l'estime et j'affirme même qu'on ne fait pas pour ces malheureux tout ce qui serait à faire, qu'on reste au dessous des obligations qui seraient à remplir envers eux.

Accusant, j'ai devoir de préciser, et je précise tout aussitôt en disant: quatre fautes, à mon sens, sont commises à leur égard d'une façon courante: 1. La première, celle d'être spéciale et étrange, puisqu'elle est une faute commise envers des êtres qui existent sans encore, n'est autre que l'acte même de leur donner naissance. 2. La seconde consiste en ceci: ne pas veiller à leur surveillance dès l'instant même où ils entrent dans l'existence. 3. La troisième: ne pas les traiter en tant que syphilitiques, alors que leur état de syphilis (tout au moins probable) est attesté par les témoignages évidents de ce qu'on appelle les stigmates d'hérodé-syphilitis. 4. La quatrième: Ne pas les traiter de la même façon et aux mêmes temps que l'on traite les malades atteints de la syphilis acquise. (Préface de l'Auteur.) (Labriat CH. DELAGRAVE, 15 rue Soufflot, Paris.)

Je viens plaider en faveur des pauvres etres que menace un héritage de syphilis. Car l'estime et j'affirme même qu'on ne fait pas pour ces malheureux tout ce qui serait à faire, qu'on reste au dessous des obligations qui seraient à remplir envers eux.

Accusant, j'ai devoir de préciser, et je précise tout aussitôt en disant: quatre fautes, à mon sens, sont commises à leur égard d'une façon courante: 1. La première, celle d'être spéciale et étrange, puisqu'elle est une faute commise envers des êtres qui existent sans encore, n'est autre que l'acte même de leur donner naissance. 2. La seconde consiste en ceci: ne pas veiller à leur surveillance dès l'instant même où ils entrent dans l'existence. 3. La troisième: ne pas les traiter en tant que syphilitiques, alors que leur état de syphilis (tout au moins probable) est attesté par les témoignages évidents de ce qu'on appelle les stigmates d'hérodé-syphilitis. 4. La quatrième: Ne pas les traiter de la même façon et aux mêmes temps que l'on traite les malades atteints de la syphilis acquise. (Préface de l'Auteur.) (Labriat CH. DELAGRAVE, 15 rue Soufflot, Paris.)

Je viens plaider en faveur des pauvres etres que menace un héritage de syphilis. Car l'estime et j'affirme même qu'on ne fait pas pour ces malheureux tout ce qui serait à faire, qu'on reste au dessous des obligations qui seraient à remplir envers eux.

Accusant, j'ai devoir de préciser, et je précise tout aussitôt en disant: quatre fautes, à mon sens, sont commises à leur égard d'une façon courante: 1. La première, celle d'être spéciale et étrange, puisqu'elle est une faute commise envers des êtres qui existent sans encore, n'est autre que l'acte même de leur donner naissance. 2. La seconde consiste en ceci: ne pas veiller à leur surveillance dès l'instant même où ils entrent dans l'existence. 3. La troisième: ne pas les traiter en tant que syphilitiques, alors que leur état de syphilis (tout au moins probable) est attesté par les témoignages évidents de ce qu'on appelle les stigmates d'hérodé-syphilitis. 4. La quatrième: Ne pas les traiter de la même façon et aux mêmes temps que l'on traite les malades atteints de la syphilis acquise. (Préface de l'Auteur.) (Labriat CH. DELAGRAVE, 15 rue Soufflot, Paris.)

Je viens plaider en faveur des pauvres etres que menace un héritage de syphilis. Car l'estime et j'affirme même qu'on ne fait pas pour ces malheureux tout ce qui serait à faire, qu'on reste au dessous des obligations qui seraient à remplir envers eux.

Accusant, j'ai devoir de préciser, et je précise tout aussitôt en disant: quatre fautes, à mon sens, sont commises à leur égard d'une façon courante: 1. La première, celle d'être spéciale et étrange, puisqu'elle est une faute commise envers des êtres qui existent sans encore, n'est autre que l'acte même de leur donner naissance. 2. La seconde consiste en ceci: ne pas veiller à leur surveillance dès l'instant même où ils entrent dans l'existence. 3. La troisième: ne pas les traiter en tant que syphilitiques, alors que leur état de syphilis (tout au moins probable) est attesté par les témoignages évidents de ce qu'on appelle les stigmates d'hérodé-syphilitis. 4. La quatrième: Ne pas les traiter de la même façon et aux mêmes temps que l'on traite les malades atteints de la syphilis acquise. (Préface de l'Auteur.) (Labriat CH. DELAGRAVE, 15 rue Soufflot, Paris.)

Je viens plaider en faveur des pauvres etres que menace un héritage de syphilis. Car l'estime et j'affirme même qu'on ne fait pas pour ces malheureux tout ce qui serait à faire, qu'on reste au dessous des obligations qui seraient à remplir envers eux.

Accusant, j'ai devoir de préciser, et je précise tout aussitôt en disant: quatre fautes, à mon sens, sont commises à leur égard d'une façon courante: 1. La première, celle d'être spéciale et étrange, puisqu'elle est une faute commise envers des êtres qui existent sans encore, n'est autre que l'acte même de leur donner naissance. 2. La seconde consiste en ceci: ne pas veiller à leur surveillance dès l'instant même où ils entrent dans l'existence. 3. La troisième: ne pas les traiter en tant que syphilitiques, alors que leur état de syphilis (tout au moins probable) est attesté par les témoignages évidents de ce qu'on appelle les stigmates d'hérodé-syphilitis. 4. La quatrième: Ne pas les traiter de la même façon et aux mêmes temps que l'on traite les malades atteints de la syphilis acquise. (Préface de l'Auteur.) (Labriat CH. DELAGRAVE, 15 rue Soufflot, Paris.)

ACCIDENT.

En voulant monter sur le train au Vieux Lac, hier après-midi, James Kelly, âgé de 23 ans, est tombé sous les roues et a eu la main droite écrasée.

résolu le problème, et sachant que c'était là le secret inviolable d'une tombe, parvint à détenir en paix des biens qui, au surplus, n'avaient pas de légitimes propriétaires.

Pas une seconde, la tentation basse n'effleura Eve. A défaut d'autre aristocratie, sa noblesse morale demeurait sans tache.

Elle s'interrogeait donc, profondément et sincèrement, par rapport à ces aveugles qui, ne voulant pas se tromper de chemin, tâtonnaient avec l'espoir d'un indice libérateur.

Et bientôt, l'éclair appelé jasilic. Au long du fil visible de la pensée, une notion glisse, ramenant des brames du deuil récent le souvenir des dernières paroles du comte Lothaire: "Tu feras quelque chose pour Robert..."

Au milieu de sa tristesse et de ses larmes, Eve les avait perdues de vue, ces énigmatiques paroles. Elle ne leur attribuait, d'ailleurs, aucune importance, les jugeant vaguement un effet du délire ou, aux dernières heures, les choses et les êtres se confondent et s'évaporent. Et voilà qu'elle revenait, les mots de mystère, qu'ils présentaient une signification grosse d'inconnu!

Maintenant, de la première question, tout à l'heure, insoluble en apparence, une autre décollait. Qui était ce Robert? Eve l'ignorait; il fallait qu'elle le sût sans tarder. Emportant serré contre elle le petit cahier

brun qui enfermait la stupéfiante révélation dont son existence entière allait être bouleversée, elle regarda en hâte l'hôtel du boulevard des Invalides.

Une curiosité la chassait, la possédait d'une ardeur avide comparable à celle de la soif. Aussitôt, elle pénétra dans l'appartement du comte Lothaire qu'elle n'avait pas en la force de revoir depuis la mort de ce dernier et, toutes portes closes, se livra févreusement à l'indispensable revue des papiers pour laquelle le courage lui avait également manqué jusqu'alors.

Presque immédiatement, elle trouva. Dans un tiroir du secrétaire, à portée de la main, comme une correspondance de nécessité usuelle, un volumineux paquet de lettres s'accompagnait d'une maigre de bordereau où des sommes figuraient avec des dates en regard.

A Robert, 20 mars 18... 500 francs
— 15 juin 18... 1.000 francs
— 1er janvier... 1.500 francs

La liste était assez longue et Eve la regardait avec des yeux un peu élargis. Ainsi donc, elle ne s'était pas trompée, elle n'avait pas mal entendu et pas davantage les paroles recueillies aux derniers moments du comte Lothaire n'étaient chères à l'effet d'une hallucination d'agoblie. Sans doute, au contraire, représentaient-elles une suprême manifestation de la conscience

de Robert existait bien; il avait certainement des droits à ces envois qui s'étaient prolongés durant une grande partie de la vie du comte et n'avaient cessé qu'avec lui, car si le premier se révélait ancien en date, le plus récent, par contre, ne remontait qu'à trois mois....

Qu'est-ce que cela signifiait? Quelle apparence que M. de la Luzernière, cet esprit si net et si ferme sous son enveloppe de timide délicatesse, eût obéi à un chantage quelconque? Non, non, ce n'était pas possible! Ces lettres allaient lui apprendre la vérité.

Vivement, elle en saisit une, au hasard. Des membres de phrases, des mots tout brûlants de reproches lui sautèrent à la vue comme des jets de flammes: "Pourquoi me méprisez-vous?..."

"Pourquoi ne m'avez-vous pas reconnu, choyé, comme cette Eve que vous élevez ainsi qu'un jeune prince, pour qui rien n'est assez beau?... Cependant je suis votre neveu au même titre que votre nièce..."

Ce Robert existait bien; il avait certainement des droits à ces envois qui s'étaient prolongés durant une grande partie de la vie du comte et n'avaient cessé qu'avec lui, car si le premier se révélait ancien en date, le plus récent, par contre, ne remontait qu'à trois mois....

Qu'est-ce que cela signifiait? Quelle apparence que M. de la Luzernière, cet esprit si net et si ferme sous son enveloppe de timide délicatesse, eût obéi à un chantage quelconque? Non, non, ce n'était pas possible! Ces lettres allaient lui apprendre la vérité.

Vivement, elle en saisit une, au hasard. Des membres de phrases, des mots tout brûlants de reproches lui sautèrent à la vue comme des jets de flammes: "Pourquoi me méprisez-vous?..."

"Pourquoi ne m'avez-vous pas reconnu, choyé, comme cette Eve que vous élevez ainsi qu'un jeune prince, pour qui rien n'est assez beau?... Cependant je suis votre neveu au même titre que votre nièce..."

Cette première lecture achevée avec une émotion de seconde en seconde grandissante, Eve était à peu près fixée; cependant, elle voulait aller jusqu'au bout. Cette fameuse lettre, elle la connaissait de la vie avait trouvée rebelle disposait d'une force singulière en face des rigoureuses prescriptions de sa conscience; il lui tar-

dit de connaître à fond son devoir.